



Recommandation 2093 (2016)¹

Culture et démocratie

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée parlementaire, se référant à sa [Résolution 2123 \(2016\)](#) «Culture et démocratie», souligne que la culture est un instrument puissant pour prévenir la radicalisation et donner à la société civile les moyens de construire une citoyenneté démocratique. Le Conseil de l'Europe a une longue expérience en matière de culture et de démocratisation, et doit continuer de jouer un rôle moteur s'agissant de faire de la culture une partie intégrante du processus démocratique.
2. A cet égard, l'Assemblée soutient pleinement l'action intergouvernementale destinée à mettre en place une politique d'influence et des outils d'information pour aider les Etats membres à élaborer de nouveaux processus culturels et interculturels, et se félicite des efforts réalisés pour intégrer les activités de différents domaines dans le Plan d'action sur la construction de sociétés inclusives (2016-2019).
3. En conséquence, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres:
 - 3.1. d'encourager la coopération entre les différents secteurs du Conseil de l'Europe en vue d'élaborer des approches novatrices en matière de politiques culturelles et de gestion de la diversité, en s'efforçant de donner aux Etats membres des orientations concernant la manière de mieux intégrer les activités culturelles dans le système éducatif et en améliorant l'accès à la culture des enfants et des jeunes marginalisés et défavorisés;
 - 3.2. de soutenir les projets qui visent à intégrer les activités culturelles dans d'autres domaines d'action comme les services sanitaires et sociaux (en particulier pour les personnes âgées et les personnes handicapées), les établissements pénitentiaires et les programmes de réinsertion des détenus;
 - 3.3. de lancer le cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD), un outil important pour promouvoir l'engagement politique et des investissements dans la sphère culturelle à tous les niveaux (local, régional, national et européen).
4. L'Assemblée voit dans la récente stratégie de l'Union européenne dans le domaine des relations culturelles internationales une grande avancée, conforme à l'idée qu'il faut intégrer la culture dans les prises de décisions politiques, et invite par conséquent le Comité des Ministres et l'Union européenne à intensifier leurs échanges et leurs projets pour la promotion des valeurs culturelles européennes.

1. *Discussion par l'Assemblée* le 23 juin 2016 (25^e séance) (voir [Doc. 14070](#), rapport de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, rapporteure: M^{me} Vesna Marjanović). *Texte adopté par l'Assemblée* le 23 juin 2016 (25^e séance).

